



Bureau

Publié le : 08/04/2025

Séance du jeudi 27 mars 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h17

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON (à compter de la question n°4), M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n°4), M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°55 incluse), M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à compter de la question n°4), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°4), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à compter de la question n°4), M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD (jusqu'à la question n°46 incluse), M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Benoit VUILLEMIN

Secrétaire de séance : M. Frank RACLOT

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET

Délibération n°2025/2025.00062

Rapport n°5 - Contrat de Ville 2024-2030 - Subventions à l'Antenne Petite Enfance et Loge.GBM - Programmation Appel à Projets 2025

Délibération du Bureau du 27 mars 2025
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Contrat de Ville 2024-2030 - Subventions à l'Antenne Petite Enfance et Loge.GBM - Programmation Appel à Projets 2025

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n°3	12/03/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Politique de la Ville – Subventions »	Montant prévu au BP 2025 : 380 000 € Montant de l'opération : 68 072 €

Résumé :

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville et en complément de la programmation présentée dans une précédente délibération, il est proposé de subventionner l'Antenne Petite Enfance pour cinq actions pour un montant de 7 900 € ainsi que Loge.GBM pour l'action de tranquillité résidentielle qu'il coordonne (60 172 €).

La participation financière de Grand Besançon Métropole, s'établit à 68 072 € en complément des 295 580 € précédemment proposés.

En complément de la délibération précédemment présentée dans le cadre de la programmation de l'appel à projets 2025 du Contrat de ville de GBM le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions de Grand Besançon Métropole à l'Antenne Petite Enfance (5 dossiers – volet Education et Santé) et à Loge.GBM (volet Tranquillité Publique) pour un montant global de 68 072 €.

Ce montant complémentaire porte à la somme de 363 652 € le financement de la délégation Politique de la Ville pour la première programmation de l'Appel à projets 2025.

Le tableau ci-dessous précise la répartition de ces financements et les éléments d'information relatifs à ces 6 actions figurent dans les annexes du rapport précédemment présenté.

QUARTIERS	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	THEMATIQUE	PROJET	CUGBM CDV PROPOSE
Clairs Soleil	316047	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Education	Semaine de la petite enfance / parentalité sur le quartier clairs soleil	1 000
Clairs Soleil	317205	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Santé	Groupe parents-enfants berceuses et bercements	1 000
Montrapon	317370	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Education	Cercle d'échange et d'entraide entre parents	700
Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	317175	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Education	Soutien individuel à la parentalité 2025	1 200

Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	316929	ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Education	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	4 000
QUARTIERS	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	THEMATIQUE	PROJET	CUGBM CDV PROPOSE
Hauts de Saint- Claude Orchamps- Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant		LOGE GBM	Tranquillité et sûreté publique	Dispositif de Tranquillité Résidentielle et de Médiation Sociale	60 172
Montant total					68 072 €
Financement budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM)					68 072 €

Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 6 subventions pour les montants suivants :

- 1 000 €, 1 000 €, 700 €, 1 200€ et 4 000 € à l'Antenne Petite Enfance,
- 60 172 € à Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

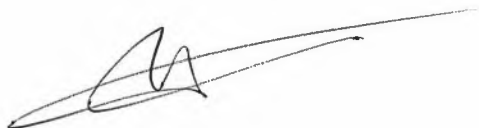
Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 3

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

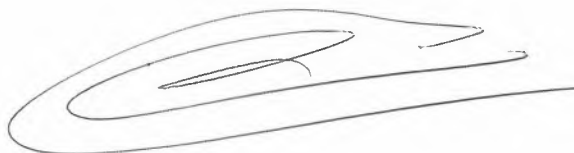
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Franck RACLOT
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon